



COMPTE-RENDU REUNION DE COMITE DU 23 JANVIER 2023 À MONTCY

Présents (6) : Pascal HENON, Jacky MORANT, Daniel HUBERT, Sébastien MANTEAU, Vincent BELINGHERI, Julien DUPONT

Excusés (7) : Laëtitia GAUDION, Virginie COLSON, Nicolas PINAS, Patrick SOILOT, Thierry LECLERC, Jean-Michel BRACONNIER, Jordan GUILLAUME,

Absents (2) : Guillaume DAVENNE, Mathieu SIMON

1/ Rapports des commissions

- Sportive : comme souvent, seule Virginie COLSON a fourni un rapport de commission avant la réunion (voir en annexe)
 - o Tarifs championnat par équipes : il est acté à l'unanimité que les nouvelles inscriptions d'équipes intervenant en seconde phase serait facturé à 50%.
 - o **URGENT (Commission Arbitrage) Lancer un appel à candidature pour le juge-arbitrage des finales par catégories.**
- Finances :
 - o Le 2^{ème} relevé clubs 2022-2023 sera envoyé vers la fin du mois ou 1^{ère} quinzaine de février
 - **A noter qu'un certain nombre de clubs dépassent toujours très largement les délais de règlement impartis ce qui nécessite d'envoyer des relances. Et un club n'a toujours pas payé le dernier relevé du 30 octobre 2022.... Face à cette situation qui perdure et se systématisse à chaque relevé, il est proposé d'appliquer une pénalité de 50€ après un délai dépassant les 45 jours de l'envoi du relevé.**
 - **Voté à l'unanimité des présents.**
 - o Convention Conseil Départemental des Ardennes : le Comité a signé une convention sur la base du plan de développement pour les 3 prochaines saisons. Au final, le Comité percevra une aide annuelle de 7 000 €.
 - Pour information, le Comité a également transmis la liste des clubs évoluant au niveau national et au plus niveau régional, à savoir le C matt (N1, N2, Pré-National Messieurs en phase 2 et Pré-National Féminines) et Tagnon (Pré-National Messieurs).
- Compétitions Jeunes :
 - o Pongistes en herbe : beau premier tour avec 38 enfants et la venue du père Noël. Tous les enfants sont repartis avec un trophée et un sachet de chocolats.
Une attention particulière sera portée au prochain tour au niveau de la circulation dans les aires de jeux, même si, pour rappel, cette compétition reste amicale et a pour but de faire jouer.
 - o Championnat Jeunes : un second tour très complet avec 6 nouvelles équipes de Rethel, il est acté que les tours 3 et 4 se disputeront au score acquis afin de terminer la compétition aux alentours de 17h30-18h





COMPTE-RENDU REUNION DE COMITE **DU 23 JANVIER 2023 À MONTCY**

2/ Modifications calendaires

Comme Sébastien VAN COPENOLLE est en formation du 22 au 26 février 2023, le stage Ardennes a donc été avancé à la semaine précédente d'autant plus que le C matt n'organise pas de stage à cette période à cause de l'indisponibilité de leur salle.

Le calendrier modifié est annexé à ce compte-rendu.

A noter que le C matt accueillera le 5ème tour du Challenge Vétérans et Tagnon le 4ème tour de Critérium Fédéral Départemental, ceux-ci n'étaient pas pourvus précédemment.

3/ Statistiques licenciés

A ce jour, nous avons dépassé le nombre de licenciés de la saison dernière, 835 licenciés contre 828 !!!

4/ Organisations à venir

- Marcassins : ils auront lieu le mercredi 15 mars 2023 à la salle Reine Bestel de Charleville-Mézières. Comme d'habitude, nous aurons besoin des bénévoles de clubs et de la mobilisation des jeunes !!!
- Stage multisports : il est proposé d'organiser un stage multisports de 3 jours lors des vacances scolaires d'Avril, celui-ci se déroulerait à Haybes du 24 au 26. Le Comité prendrait 33% des frais afin de proposer le stage à 180€ par jeune.
 - o Adopté à l'unanimité
- Spectacle de Tennis de Table : il est proposé d'organiser un grand événement lors de la saison 2023/2024, pour terminer l'olympiade mais également amorcer les Jeux Olympiques 2024. Cependant, il existe un risque financier évalué au maximum à 8 000 € en cas de flop.
 - o Adopté à l'unanimité
 - Les membres seront informés de l'avancée du projet.

5/ Intercomités 2023

Ils se dérouleront à Charleville-Mézières en juin 2023, il est décidé d'engager une équipe pour cette édition. La sélection sera établie par la commission Jeunes et Technique. Il sera notamment exigé de participer à un regroupement au minimum pour être sélectionnable.

